

APTITUDE À L'UTILISATION EN SÉCURITÉ DES PONTS ROULANTS : RECYCLAGE



OBJECTIFS

Etre capable d'élinguer les charges et de conduire un pont roulant Cat.1 et/ou Cat. 2 pour des manœuvres simples et habituelles, dans le respect des consignes de sécurité utiles à la sauvegarde des personnes et des biens

PUBLIC

Toute personne débutante devant utiliser un pont roulant, selon la recommandation R423

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les calculs de base et la langue française (orale et écrite)

PROGRAMME

Programme Théorique

- Les instances et organismes de prévention (IT, CRAM, ...)
- Les conditions permettant d'utiliser un pont roulant et la responsabilité qui en découle
- Les catégories de ponts roulants et leurs caractéristiques fonctionnelles, leurs utilisations courantes et limites associées
- Les différents modes de commande des ponts roulants (manuelle, sans fil)
- Les équipements de prise en charge et appareils de levage (élingues, pinces, aimants,...) et leur mode d'utilisation
- Les organes de service et dispositifs de sécurité
- Les principaux risques liés à l'utilisation des ponts roulants et leur cause
- Les principaux risques liés à l'environnement
- La plaque de charge
- Le bon choix des appareils de levage
- Les critères de mise au rebut des appareils de levage
- Vérifications à effectuer
- Conduite à tenir en cas d'urgence ou d'accident

Programme pratique

- Adéquation du pont roulant et des appareils de levage



DATES

Senlis le 18/03/2019
 Senlis le 08/04/2019
 Senlis le 06/05/2019



DURÉE

2 jours



VALIDATION

Attestation de formation
 Délivrance de l'AAUSPR si réussite aux tests



COÛTS

300 € HT pour 1 cat. / 400 € HT pour 2 cat.

- Vérifications et opérations nécessaires en prise et fin de Poste
- Manœuvres de positionnement
- Elingage de la charge
- Les différents mouvements décomposés et synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible.
- La maîtrise du ballant
- Prise et dépose de charges en respectant les gestes de commandement et communication
- Souplesse et précision des manœuvres de levage
- Le signalement à sa hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées

La durée de validité des tests est de 5 années pendant lesquelles le titulaire peut utiliser tous les appareils de même catégorie, et ceci dans toutes les entreprises où il peut être employé

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés
- Tests théoriques et pratiques selon la R423, certifiés par AFNOR Certification sous le n° K1848

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques par projection de diaporama, livret de formation, de cas pratiques, de mises en situation, conforme à la réglementation en vigueur de la CNAMTS
- La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expériences dans leur domaine de compétences